

BALADE URBAINE CLIMAT #1



	Air
	Biodiversité
	Chaleur (forte)
	Déchets
	Eaux
	Économie circulaire
	Économie d'énergie
	Espace public - Aménagement
	Mobilité
	Rénovation thermique
	Social
	Végétalisation

PARCOURS	4
PLACE RAOUL DAUTRY	6
THERMOGRAPHIE AÉRIENNE	8
BOULEVARD DE VAUGIRARD	10
BOULEVARD PASTEUR	14
VILLA M	18
BOULEVARD GARIBALDI	20
ÉCO-RÉNOVONS PARIS	22
PLACETTE OMBRAGÉE	24
PLACE CAMBRONNE	25
SQUARE CAMBRONNE	26
SQUARE GARIBALDI	28
TERRAIN D'EXPÉRIMENTATION	30

En 2018, le Conseil de Paris adoptait le 3^e opus du Plan Climat de Paris. Ce document dessinait une vision à l'horizon 2050, les principales actions par domaines à mener d'ici 2030, ainsi que les plaidoyers à porter au niveau de différentes instances pour mener Paris vers la neutralité carbone et des réponses adaptées aux évolutions climatiques.



En 2022, la Ville de Paris engage la révision¹ du Plan Climat dans un triple objectif : plus vite, plus local, plus juste. Tout en maintenant le cap de la neutralité carbone, d'un territoire 100 % EnR et adapté aux changements climatiques en 2050, cette révision s'inscrit dorénavant dans le triptyque :

- Accélération de l'action
- Territorialisation
- Renforcement du volet social du plan climat

Ouvrant la discussion sur les priorités d'actions des six prochaines années et des besoins pour une action de tou.te.s et à tous les niveaux, des balades urbaines climat sont proposées entre octobre et décembre 2022 afin de donner à voir les réalisations à l'échelle de l'arrondissement, mais aussi d'évoquer les projets et les expérimentations en cours sur le territoire. Ces déambulations permettront de s'exprimer aussi bien sur les îlots de fraîcheur, la rénovation thermique des bâtiments, l'aménagement de la ville et du quartier, la végétalisation de l'espace public et la biodiversité, la préservation de la ressource en eau, la mobilité, les énergies renouvelables, l'amélioration de la qualité de l'air, les déchets et l'économie circulaire, l'agriculture urbaine ou encore l'alimentation durable.

Elles sont généralement composées d'une dizaine d'étapes, réparties sur un parcours de 2 km environ. Réactions, ressentis et propositions seront collectés pour contribuer à la rédaction du Plan Climat 2024-2030.

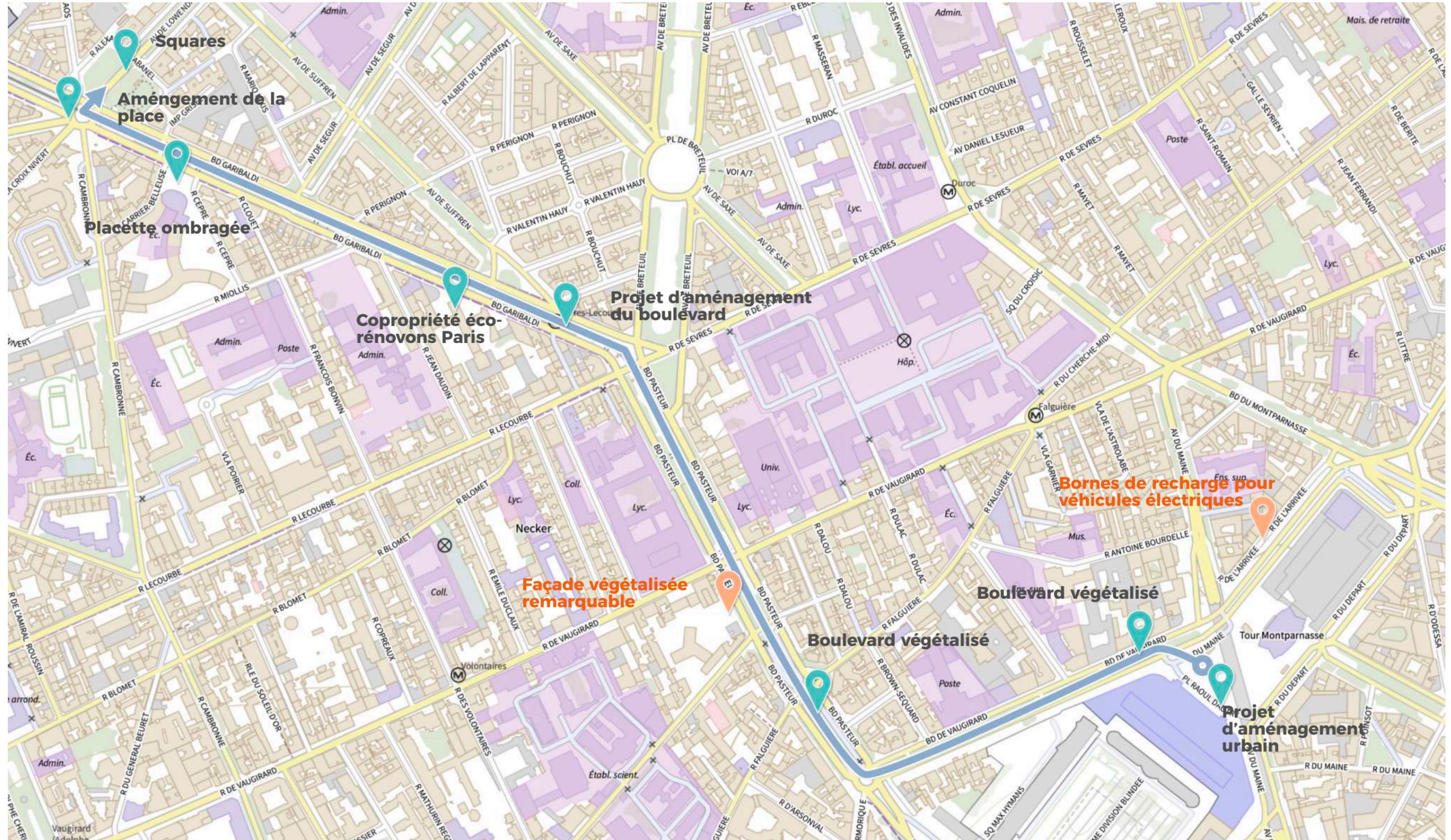
¹Conformément à l'article L.229-26 du code de l'environnement, les Plans Climat-Air-Energie-Territoriaux (PCAET) des collectivités doivent être réajustés tous les 6 ans.

PARCOURS

Circuit empruntant l'arc vert structurant, de la gare Montparnasse à la place Cambronne en passant par le boulevard Pasteur. Balade destinée à valoriser les expérimentations de la Mairie du 15^e sur l'espace public.

9 étapes + 2 points d'intérêt

Longueur : 2 km environ



PLACE RAOUL DAUTRY



La place Raoul Dautry est un espace très minéral, situé face à la Gare Montparnasse.

Elle fait partie du projet d'aménagement MAINE-MONTPARNASSE

[Pour en savoir plus...](#)

C'est l'un des symboles de l'urbanisme sur dalle, type d'aménagement qui n'est plus en phase avec la manière de penser la ville aujourd'hui et avec l'aspiration des habitants.

L'objectif premier de ce réaménagement urbain est de remplacer un urbanisme sur dalle par un urbanisme de rue.

La place est un îlot de chaleur urbain, au sens où, notamment, elle stocke les calories le jour pour les restituer la nuit.

[La carte de thermographie](#) aérienne permet de visualiser ce phénomène.

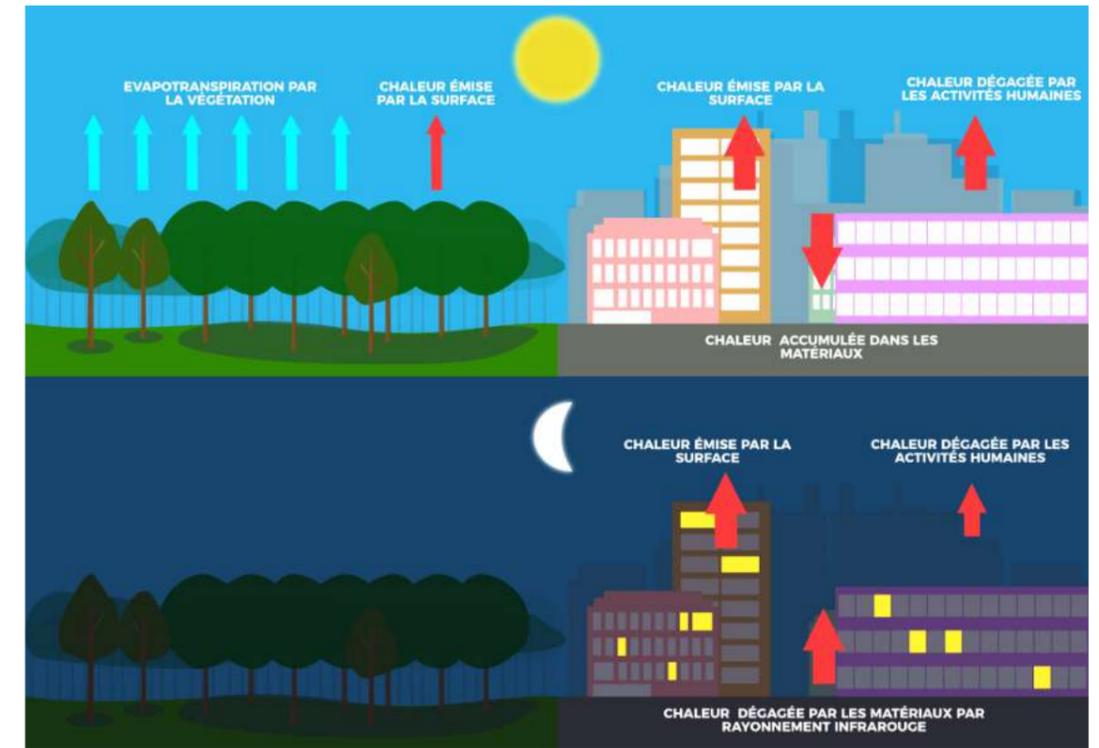
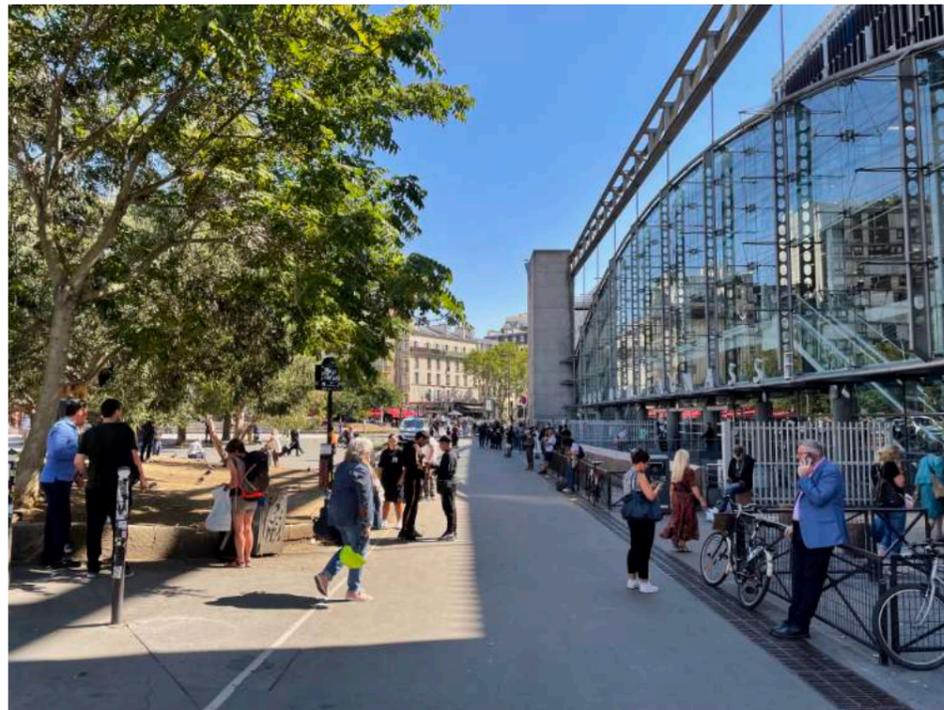
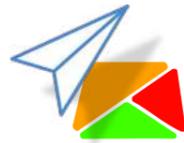


Illustration de l'effet d'un îlot de chaleur urbain comparativement à un espace naturel



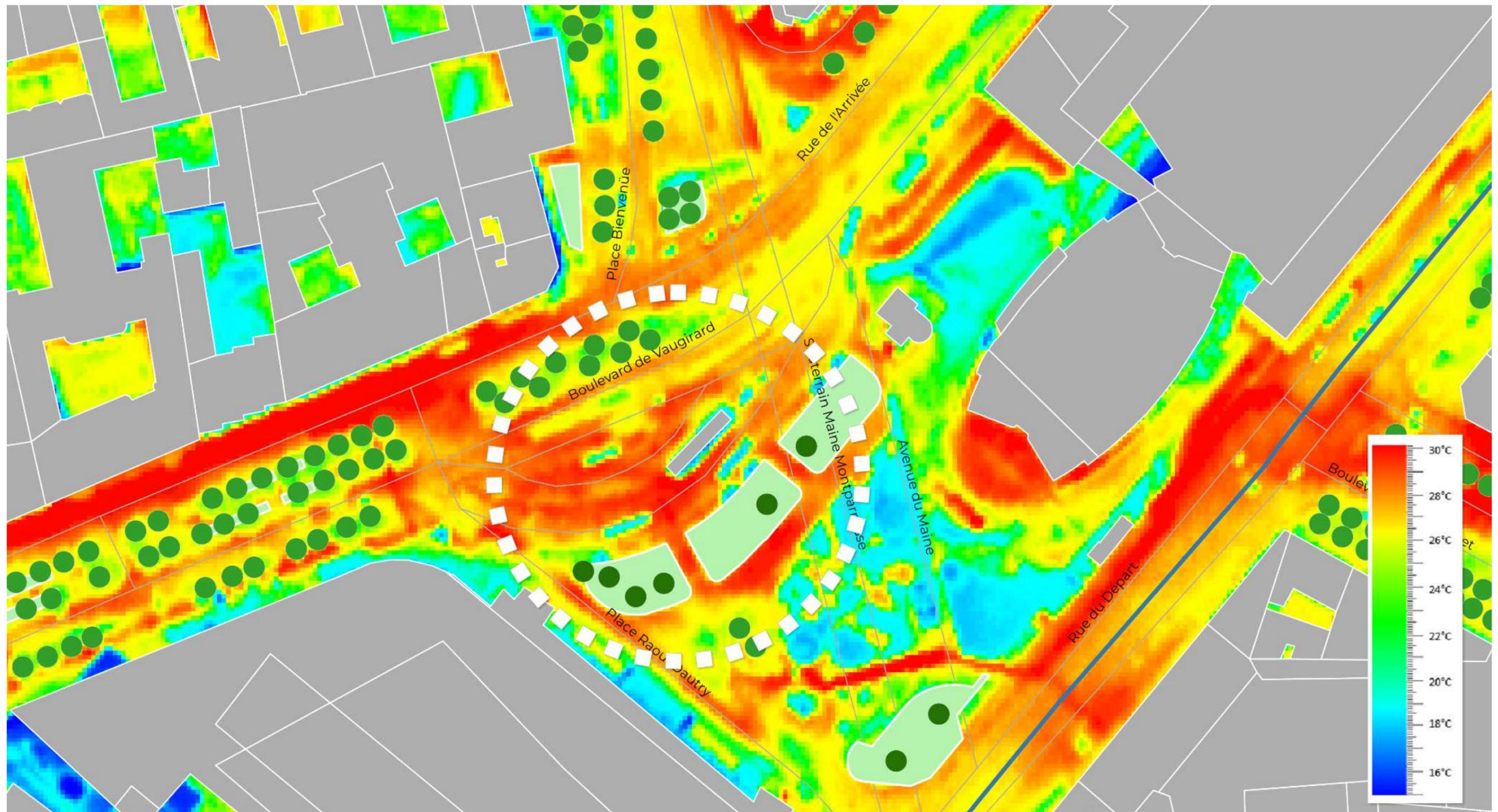
THERMOGRAPHIE AÉRIENNE



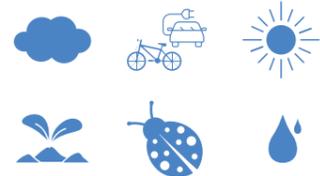
La thermographie aérienne permet de cartographier les températures en période nocturne sur l'espace public. En 2016, Paris a fait réaliser une carte pour l'ensemble de son territoire afin de repérer les îlots de chaleur urbains (ICU).

Sur la carte ci-dessous, centrée sur la place Raoul Dautry, les zones colorées en bleu et vert clair sont celles qui renvoient le moins de calories, car elles n'ont pas stocké de chaleur lors de la journée.

A contrario, les zones rouges émettent beaucoup, ce qui constitue autant d'ICU (parvis de la Tour Montparnasse et la Place Raoul Dautry, par exemple).



BOULEVARD DE VAUGIRARD



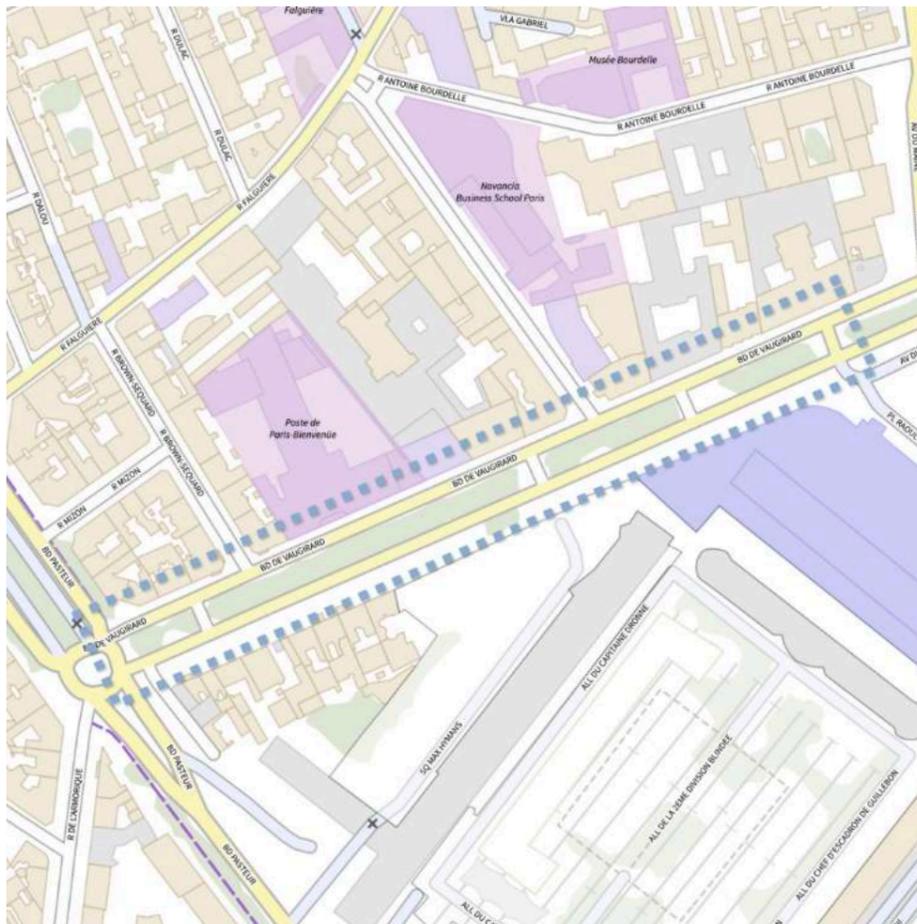
2019



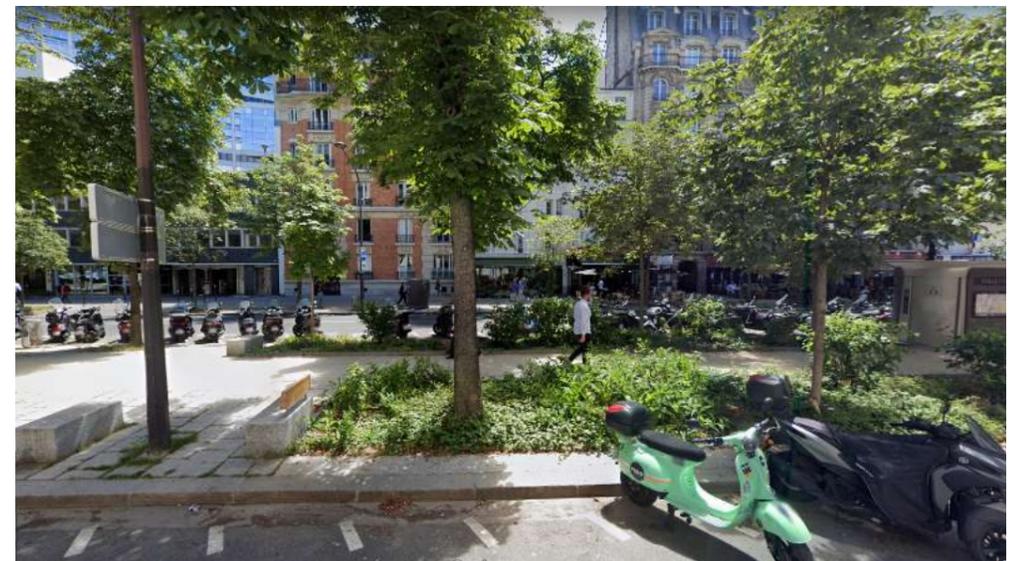
Le boulevard de Vaugirard a été repensé afin de créer une continuité entre les différents tronçons. Les terre-pleins centraux ont été aménagés pour rendre ces espaces aux piétons, avec notamment la plantation d'arbres et une végétalisation basse créant un lien entre les pieds d'arbres.



Cet aménagement concerne l'ensemble du linéaire entre la Place Raoul Dautry et le boulevard Pasteur.



2022



Images StreetView - Google

On note la présence de **six bornes de recharge** pour véhicules électriques à proximité, au **16 rue de l'Arrivée**.





BOULEVARD PASTEUR



Le boulevard Pasteur a été repensé afin de créer une continuité entre les différents tronçons. Les terre-pleins centraux ont été aménagés pour rendre ces espaces aux piétons, avec notamment la plantation d'arbres et une végétalisation basse créant un lien entre les pieds d'arbres.



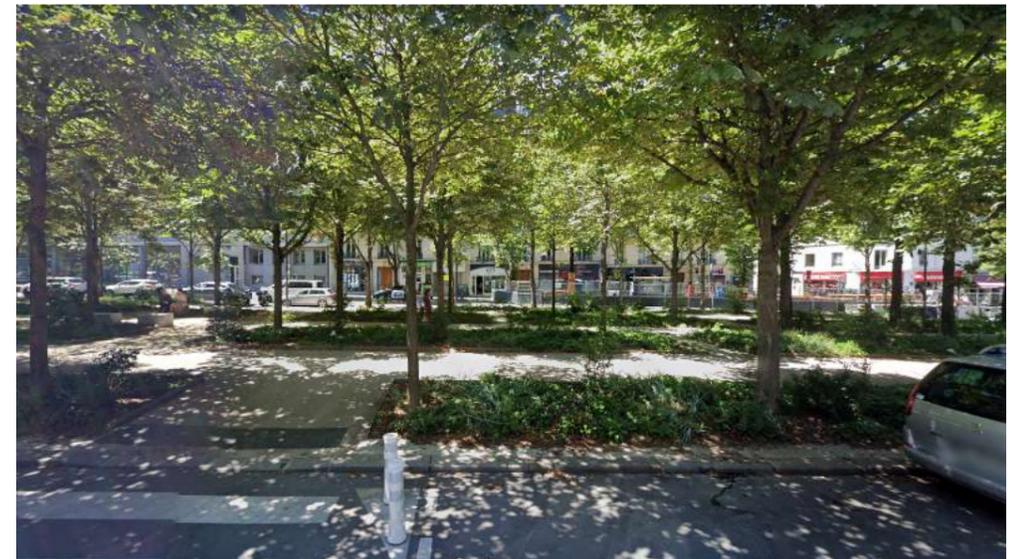
Cet aménagement concerne la portion du boulevard située entre l'avenue de Vaugirard et le boulevard Garibaldi.



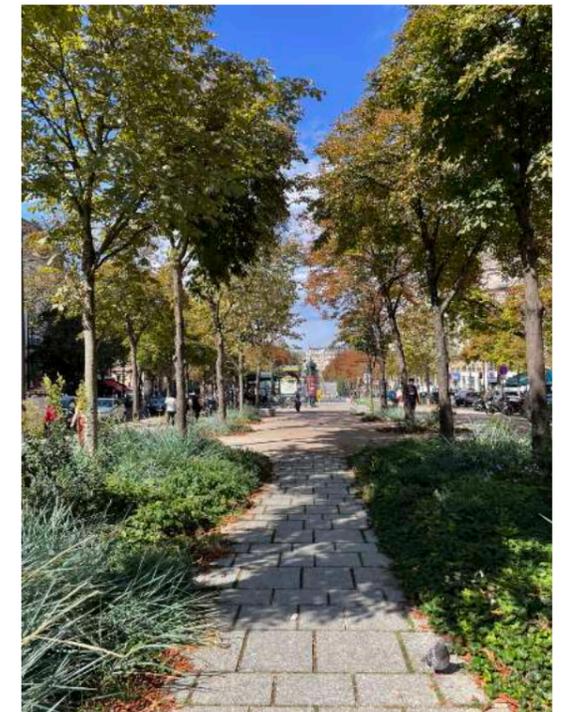
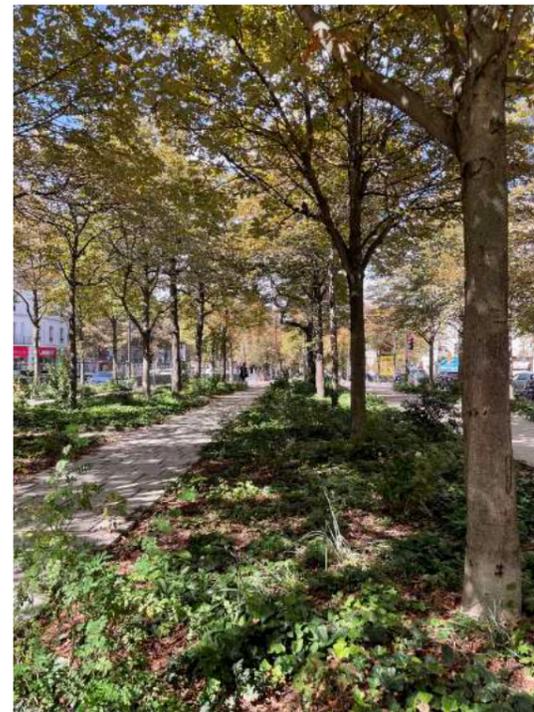
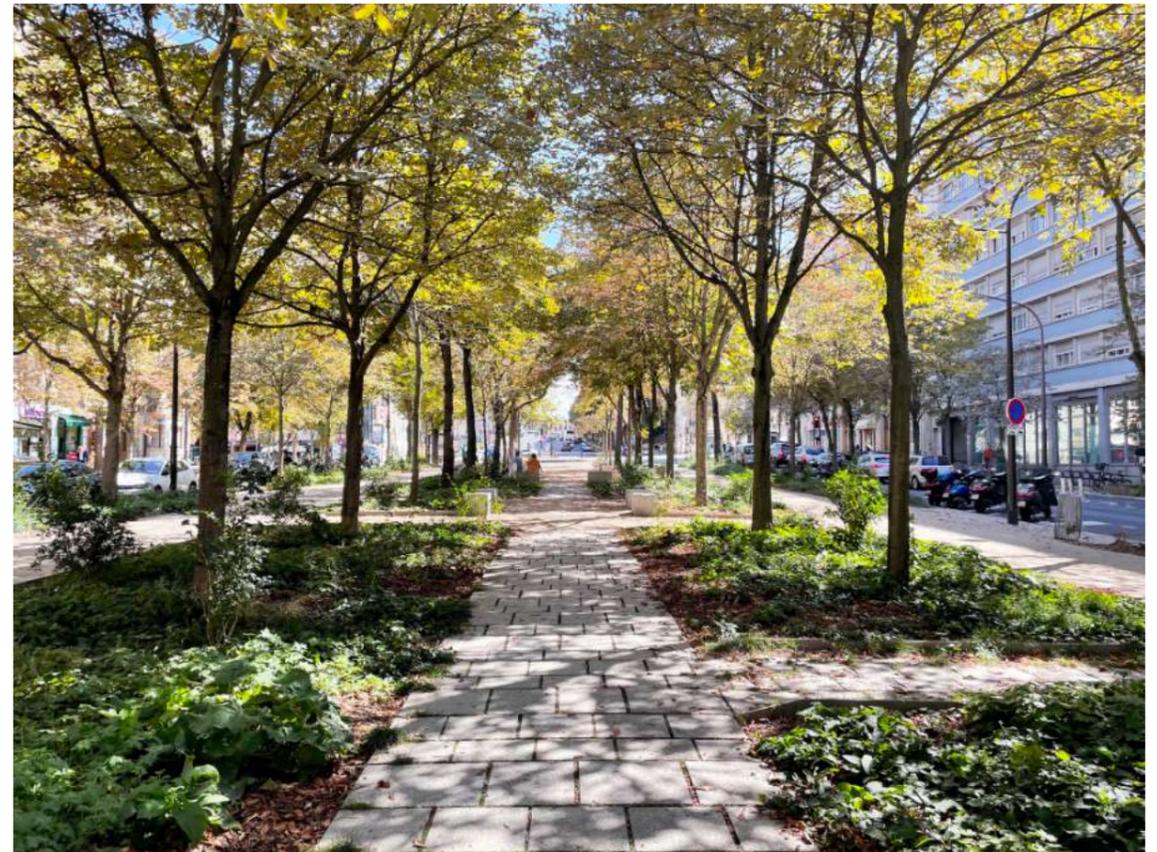
2020



2022



Images StreetView - Google



Projet d'aménagement privé Livré en 2021

Groupe Pasteur Mutualité

Architectes

Olivier Raffaëlli & Guillaume Sibaud - Triptyque

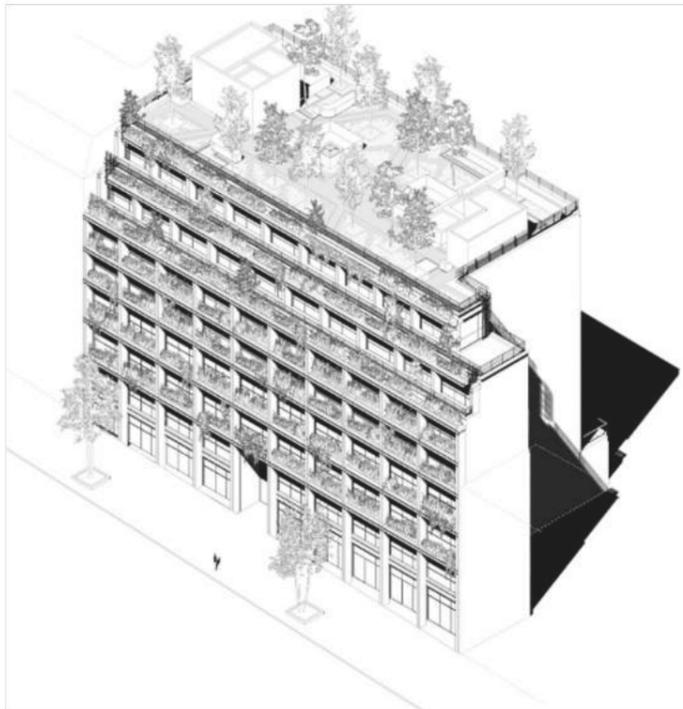
Direction Artistique et intérieurs

Philippe Starck

Le bâtiment présente une façade végétalisée remarquable.

Les poutres extérieures du bâtiment sont utilisées tels des immenses bacs accueillant une végétalisation verticale.

Les façades, jardins et terrasses sont constitués de plantes médicinales, de vivaces, d'herbacés, d'arbres fruitiers et autres plantes autochtones sélectionnées par le paysagiste **Pablo Georgieff** de **Coloco** pour s'adapter au milieu parisien.



Source : [Chroniques d'architecture](#)



BOULEVARD GARIBALDI

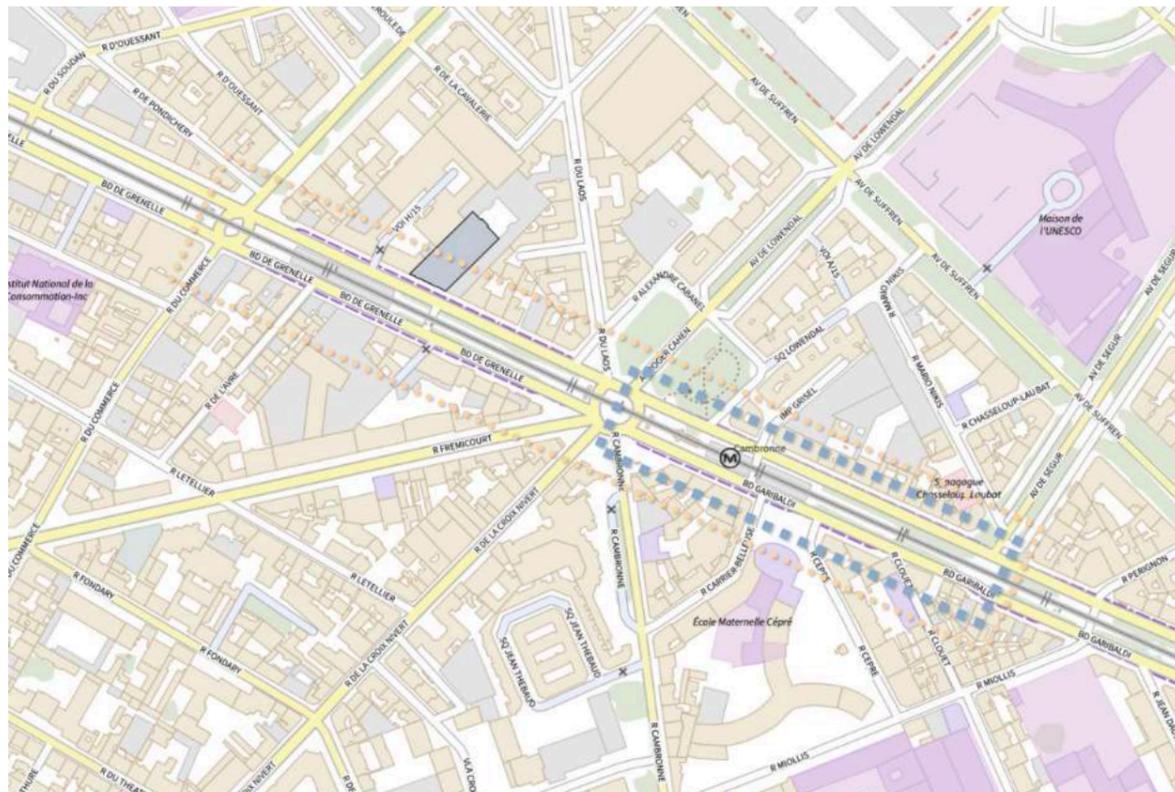


Budget participatif 2017
Projet lauréat

Ce projet propose le réaménagement du terre-plein central en une véritable promenade plantée et agréable pour ses usagers. Il s'agirait de remplacer les stationnements en espaces verts, d'installer des aires de jeux pour enfants aux stations Sèvres-Lecourbe et Cambronne, de renforcer l'éclairage sous le métro aérien, de mieux identifier les pistes cyclables...



Compte tenu du linéaire important à aménager, le segment prioritaire qui a été identifié pour le budget participatif 2017 serait situé entre le carrefour Motte-Picquet/Commerce/Grenelle et le carrefour Ségur/Garibaldi. **Soit de la place Cambronne à l'avenue de Ségur pour le boulevard Garibaldi.**



ÉCO- RÉNOVONS PARIS



Copropriété de 6 bâtiments
et 144 logements

62, boulevard Garibaldi

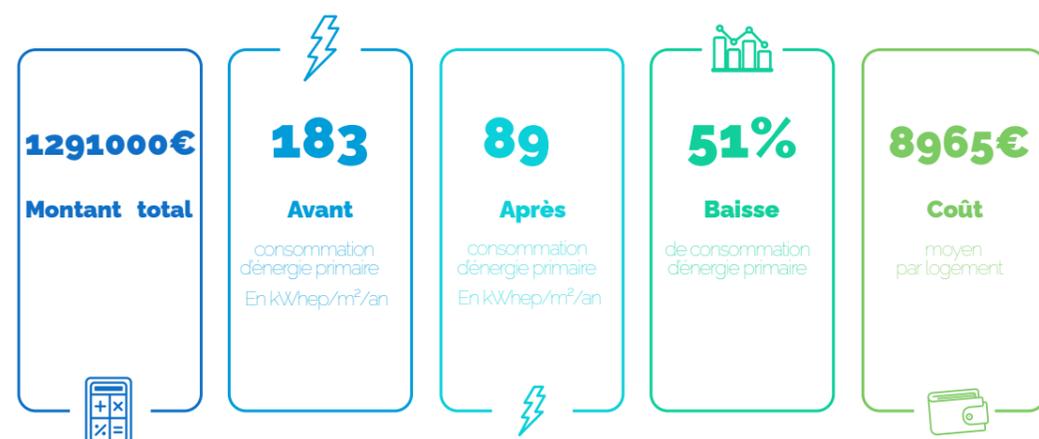
Construction 1960

Isolation thermique des murs par
l'extérieur

Isolation des planchers bas

Installation de volets roulants

Amélioration de la ventilation



Le kWh_{ep} (kilowatt/heure d'énergie primaire) est l'unité de mesure utilisée dans la réglementation thermique ou lors d'un diagnostic de performance énergétique. Contrairement au kWh électrique facturé, le kWh_{ep} tient compte de l'énergie nécessaire à la production et au transport de l'électricité.

Source : [Agence parisienne du climat](#)

CoachCopro

Gratuite et indépendante, [CoachCopro](#) est la plateforme d'accompagnement des copropriétés dans leurs projets de rénovations énergétiques. Elle a été développée par l'Agence Parisienne du Climat en 2013, puis déployée depuis dans de nombreux territoires de France métropolitaine.



Éco-rénovons Paris est un programme de la Ville de Paris qui vise à encourager la rénovation énergétique des immeubles d'habitat privé, réduire leur impact environnemental et lutter contre la précarité énergétique.

En 2018, à la clôture des appels à candidature, 536 copropriétés représentant près de 33 000 logements ont été reçues lauréates dans le dispositif Éco-rénovons Paris.

Pour poursuivre et accélérer la dynamique engagée sur la massification de la rénovation des logements, la Ville de Paris vient de lancer le dispositif Éco-rénovons Paris 2, un programme qui permet aux copropriétaires de bénéficier d'aides ainsi que d'un accompagnement gratuit dans le cadre d'un projet de rénovation globale.

L'objectif : rénover 22 500 logements privés d'ici 2026, soit près de 2,5 fois plus qu'Éco-rénovons Paris 1.

Le programme **Éco-rénovons Paris 2** est doté de plus de moyens et d'un budget à hauteur de 58 millions d'euros pour aider les copropriétaires à financer leurs travaux et bénéficier d'un accompagnement personnalisé. L'Agence Parisienne du Climat est la porte d'entrée unique pour accéder à ce dispositif.

PLACETTE OMBRAGÉE



La placette située au croisement du boulevard Garibaldi et des rues Cépré et Carrier - Belleuse propose de l'ombrage aux riverains, grâce aux arbres qui l'occupent.

*Il s'agit d'un **îlot de fraîcheur** certainement très apprécié lors des fortes chaleurs.*



PLACE CAMBRONNE



Réaménagement de la place
Projet lauréat du budget participatif 2016

Début des travaux en juin 2018
Livraison en mai 2019

Le projet de réaménagement de la place Cambronne, l'un des principaux nœuds de communication du 15e, visait à offrir plus de confort et de sécurité aux piétons et aux cyclistes, tout en rendant la circulation plus fluide, en rénovant la chaussée, les trottoirs et les plantations de cet espace très fréquenté et des rues avoisinantes : l'avenue de Lowendal, la rue Cambronne, la rue Frémicourt et les « Fermiers Généraux » (boulevards de Grenelle et Garibaldi).

La place Cambronne offre désormais un espace mieux adapté à toutes les mobilités, notamment aux piétons : trottoirs et passages piétons élargis, aménagements cyclables protégés. De nouveaux arbres d'alignement sont venus embellir et rafraîchir les rues adjacentes.

Rue Frémicourt, l'éclairage public a également été modifié intégrant de nouveaux luminaires à basse consommation. De nouveaux espaces végétalisés ont été créés au nord de la place, entre les deux squares existants (Garibaldi et Cambronne).



SQUARE CAMBRONNE



Superficie **1740 m²**

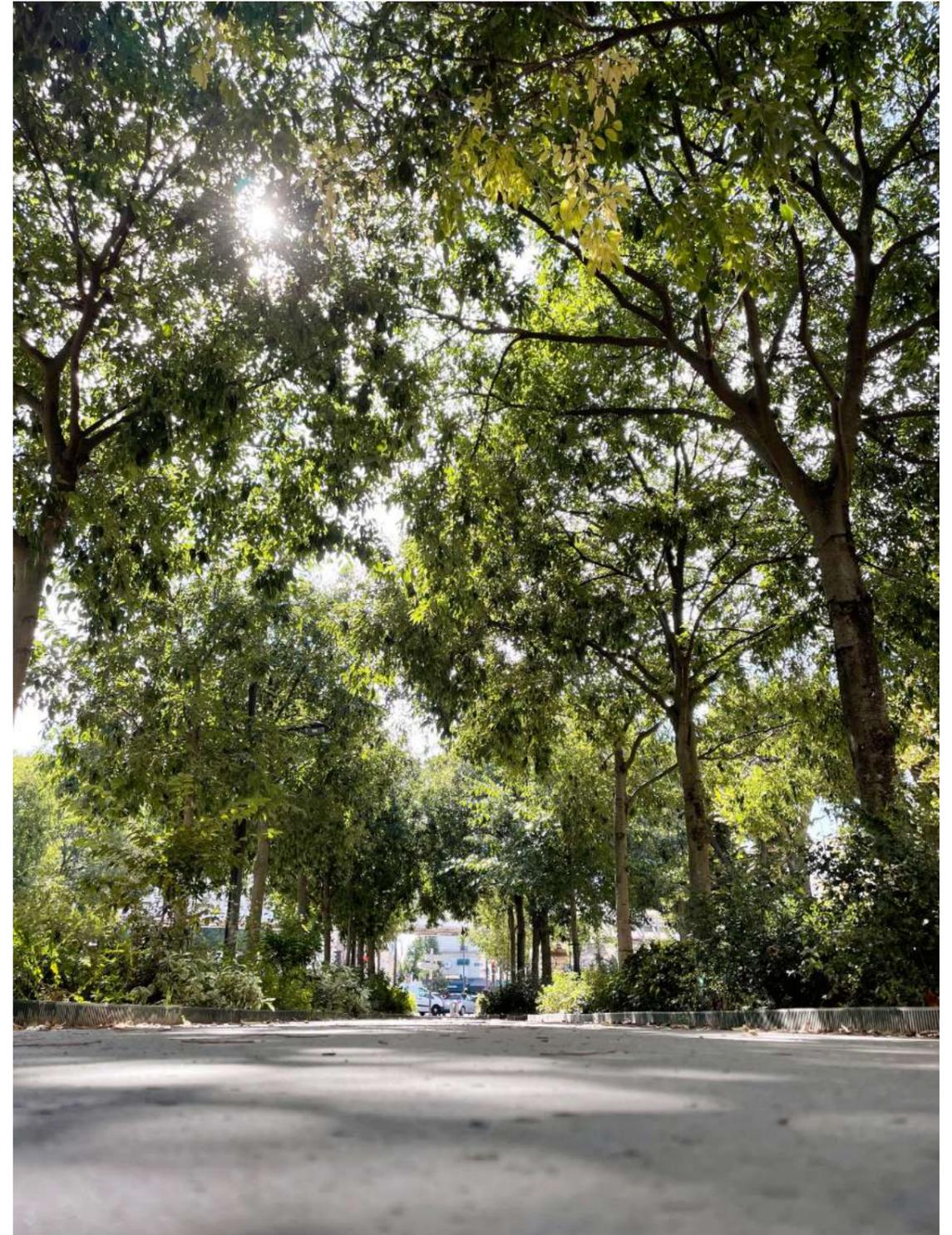
Création **1881**

Ce square rend hommage au général **Pierre Cambronne** (1770-1842), connu pour le fameux mot de Cambronne « la garde meurt, mais ne se rend pas », qu'il aurait, selon la tradition, adressé aux Anglais à Waterloo, voyant sa reddition inévitable.

Vous croiserez au cours de votre promenade une sculpture en fonte d'Henri Fouques « Drame au désert » (1892).

Il est ombragé par des marronniers, des platanes et des peupliers d'Italie.

Source [Mairie de Paris](#)



Aux abords du square Cambronne

SQUARE GARIBALDI



Superficie **1377 m²**

Création **1881**

Offert par la Ligue franco-italienne, un monument à la gloire de Garibaldi a été inauguré en 1907.

On trouve des rosiers, des lauriers palmes et une rangée de tilleuls. Une allée en stabilisé mène jusqu'à une aire de jeux pour enfants, constituée d'un bac à sable et d'un toboggan.



Une plaque se trouvant dans le square Garibaldi et mentionnant « square Cambronne » indique que les deux squares jumeaux partageaient autrefois la même appellation de « square Cambronne ». Dans cette acception large, le square Cambronne était traversé par l'avenue de Lowendal et était entouré sur trois côtés par la rue Alexandre-Cabanel.



Aux abords du square Garibaldi

TERRAIN D'EXPÉRIMENTATION



Le 15^e arrondissement est un terrain privilégié d'innovation et d'expérimentation, notamment dans l'espace public.

En voici quelques exemples.

Revêtement de chaussée rue Frémicourt et rue Lecourbe



Les Parisiens comme les habitants des grandes villes subissent particulièrement le bruit et la chaleur estivale. LIFE COOL & LOW NOISE ASPHALT est une des réponses de la Ville de Paris à ces problèmes.

Co-financé par l'Union Européenne dans le cadre du fond LIFE, ce projet bénéficie d'un partenariat avec Bruitparif et les entreprises Colas et Eurovia. Il met en œuvre de nouveaux revêtements routiers bitumeux sur 3 sites pilotes parisiens. Leurs propriétés phoniques et thermiques innovantes seront évaluées jusqu'en 2027.

Objectifs : réduire les émissions de chaleur et de bruit, développer l'opération dans toute la ville de Paris, puis à l'échelle européenne. [Pour en savoir plus](#)

3 sites pilotes dans Paris

3 formules bitumineuses innovantes

600 m de revêtement posés

2,9 M€ dont 1,3 de financement européen

Eclairage du rue intelligent



Financé par le budget participatif, un dispositif d'éclairage nocturne intelligent **smart light** doit permettre une économie d'énergie de l'ordre de 80%.

Concernant les rues Pétel, Maublanc, Bausset, Gerbert, Fenoux, Carcel, Jeanne-Hachette, Blomet (entre la place Adolphe-Chérioux et la rue de l'Abbé-Groult), soit **80 luminaires**, cette innovation a été rendue possible grâce au budget participatif 2018.

Ce dispositif permet une variation de l'intensité de l'éclairage nocturne en cas de présence ou non dans la rue.

Par exemple, dans le cas d'un passant, le niveau lumineux remonte et l'éclairage est conçu de telle sorte à l'accompagner, avec une amplitude de 60m (30m derrière et 30 m devant), avant que de perdre en intensité.

Ce dispositif permet de limiter la pollution lumineuse, de protéger la biodiversité et de faire des économies d'énergie.

Marquage au sol lumineux actif



Installé Porte de Sèvres, ce dispositif lumineux développé par la société Colas permet de rendre plus visible un passage piéton dangereux, situé au niveau d'une bretelle d'accès au périphérique.

En novembre 2021, après quelques mois d'expérimentation, des premiers résultats ont montré que 94% des véhicules cèdent le passage aux piétons, soit une progression de 27 points par rapport aux mesures réalisées avant l'expérimentation. Et 55% des véhicules le font au moins 2 mètres avant le passage piéton, soit une hausse de 27 points également. Par ailleurs, 87% des piétons interrogés déclarent se sentir en sécurité ou plus en sécurité lors de la traversée, contre 59% avant le dispositif.

[Pour en savoir plus](#)

*Le principe de signalisation lumineuse **Flowell** permet de créer plusieurs formes de dalles selon les besoins : des bandes de 10 ou 15 cm de large, des passages pour piétons, mais aussi des flèches directionnelles. Les LEDs spécifiques utilisées dans les dalles assurent un marquage au sol efficace. Couplées à un capteur de luminosité, elles s'adaptent intelligemment à l'intensité de la lumière ambiante du jour et de la nuit, évitant ainsi de gêner la visibilité des automobilistes et des riverains.*

Cours d'écoles Oasis



Les cours de récréation des écoles et collèges parisiens sont progressivement transformés en cours oasis.

L'objectif est de créer des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par tous. La cour de récréation est en effet un microcosme social. Son aménagement et son usage peuvent véhiculer les valeurs citoyennes et républicaines : respect des autres et notamment égalité fille-garçon, respect de l'environnement et vivre ensemble.

Cinq cours d'écoles ont d'ores et déjà été transformés dans le 15^e.

Il s'agit des établissements suivants :

- École élémentaire **Vigée Lebrun** (école A)
- École maternelle de l'**Amiral Roussin**
- École maternelle **Lacordaire**
- Écoles maternelle et élémentaire **Emeriau**

Cette initiative est issue de la stratégie de résilience de Paris, adoptée au conseil de Paris en septembre 2017, visant à renforcer la capacité du territoire à faire face aux grands défis climatiques et sociaux du XXI^e siècle.

[Pour en savoir plus](#)

Le CAUE de Paris accompagne, depuis toujours, les établissements scolaires dans la définition de leurs projets de réaménagement de cour de récréation. Depuis 2017, il s'est engagé dans le projet des cours Oasis avec la Ville de Paris. Dans ce cadre plusieurs actions sont menées : ateliers de co-conception, formations des professionnels, chantiers participatifs... Pour le 15^e, cet accompagnement a concerné les écoles Lacordaire et Emeriau.

Source : [CAUE de Paris](#)



École maternelle Emeriau. Photo : CAUE 75

Le climat change, Paris agit. Décidons ensemble !

Participez à la concertation !
Donnez vos idées sur decider.paris.fr
Du 11 octobre au 15 décembre 2022

